



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/150

**OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME » 2022 :
DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 7 octobre 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 7 octobre 2022

Secrétaire de séance : Anne-Marie CAUSSÉ

**Le 13 octobre de l'année deux mille
vingt-deux à 18h30**
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme BURTIN DAUZAN	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme POLSTER	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	E	Mme PREVOTEAU
LAGARDE Valérie	E	Mme TALABOT	LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	E	M. GACHET	VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. LAFFARGUE	GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/150

**OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME » 2022 :
 DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

- Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,
Vu la délibération n°2022/073 du 29 mars 2022 approuvant le budget primitif du budget annexe « aérodrome » pour 2022,
Vu le courrier de la préfecture du 20 septembre 2022,
Considérant le projet de maquette financière de la DM ci-joint annexé,
Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Suite à un ajustement d'écriture lors du vote du budget primitif du budget annexe aérodrome, la section d'investissement de ce budget a été voté en déficit de 3€.

		EXPLOITATION		
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
Avec	V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	347 145,52	171 552,00
		+	+	+
	R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
		002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 175 593,52
		=	=	=
		TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	347 145,52	347 145,52
		INVESTISSEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	219 949,00	231 288,25
		+	+	+
	R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	8 540,84	0,00
		001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 801,41	(si solde positif) 0,00
		=	=	=
		TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	231 201,25	231 288,25
		TOTAL		
		TOTAL DU BUDGET (3)	578 436,77	578 433,77



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/150

**OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME » 2022 :
DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

l'accord des services de la Préfecture, il est proposé de voter une décision modificative et d'augmenter les recettes d'investissement de 3€.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la Décision modificative n°2 du budget annexe « aérodrome » selon les mouvements suivants :

Mouvement	Chapitre	Chapitre libellé	Nature	Libellé nature	DÉPENSES	RECETTES
Réel	21	Immobilisations corporelles	2138	Autres constructions		3,00 €
TOTAL SECTION D INVESTISSEMENT					0,00 €	3,00 €
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE GLOBAL					0,00 €	3,00 €

- Autorise Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 13 octobre 2022

Anne-Marie CAUSSÉ
Secrétaire de séance

Signé par : Anne-Marie Caussé
Date : 24/10/2022
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire
de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Signé par : Bernard Fath
Date : 24/10/2022
Qualité : Parapheur President Montesquieu